



Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE

Quinzaine marocaine – du 12 au 25 octobre 2020

Zoom du Service Economique

Retour sur la visite à Casablanca de Franck Riester, ministre délégué au commerce extérieur et à l'attractivité

Pour sa première visite hors de l'Union Européenne, le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, Franck Riester, s'est rendu au Maroc, où il a réaffirmé, huit mois après la visite de Bruno Le Maire à Rabat et malgré la crise, la force et la résilience des liens économiques exceptionnels qui unissent la France et le Maroc.

Franck Riester a pu notamment partager avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, sa pleine conviction que la crise pouvait être transformée en opportunités via une intégration plus profonde de nos chaînes de valeurs. Une conviction qui n'a été que renforcée par des échanges avec le président de la CGEM, Chakib ALJ, avec les membres de la CFCIM, des investisseurs marocains en France et des dirigeants d'entreprises françaises établies au Maroc, ou encore avec des industriels de l'écosystème aéronautique au cours d'une visite de l'Institut des métiers de l'aéronautique.

Le ministre a notamment porté les messages suivants auprès de ses interlocuteurs :

- Le partenariat France-Maroc est bâti sur un acquis exceptionnel, mais peut encore être renforcé en mettant l'accent sur des secteurs essentiels pour l'avenir en commun tels que la décarbonation, les énergies renouvelables, la santé, l'hydrogène, le numérique, l'intelligence artificielle, la ville durable ou encore la Smart City. Ces deux dernières thématiques notamment apparaissent particulièrement pertinentes pour une projection franco-marocaine commune vers l'Afrique ;
- Les synergies entre les entreprises françaises et marocaines doivent être renforcées en encourageant davantage d'échanges commerciaux mais également des co-investissements afin de positionner le partenariat France-Maroc au cœur des nouvelles chaînes de valeur mondiales qui se redessinent ;
- Les relocalisations doivent s'entendre comme comprenant les pays du voisinage avec lesquels la France a des liens économiques profonds et à ce titre, le Maroc a beaucoup d'atouts à faire valoir pour bénéficier des éventuelles relocalisations de firmes européennes.



A gauche : M.H. Elalamy, ministre marocain de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique

A droite : Franck Riester, ministre français délégué au Commerce extérieur et de l'Attractivité

Actualités économiques et financières

MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Discours du Roi à l'occasion de la rentrée parlementaire.** Après avoir rappelé les trois grands chantiers annoncés lors du discours adressé à l'occasion de la fête du Trône (relance de l'économie, généralisation de la couverture sociale d'ici 2025, réforme du secteur public), le Roi Mohammed VI a insisté sur l'urgence d'accélérer le développement du monde rural, notamment à travers la mise à niveau des activités agricoles. Celle-ci sera notamment portée par la mobilisation d'un million d'hectares de terres collectives au profit d'investisseurs et ayants-droit. Ces investissements devraient pouvoir générer annuellement 2 points supplémentaires de croissance de PIB.
- **Nouvelles prévisions macroéconomiques du FMI pour le Maroc : taux de croissance escompté de -7,0 %.** Selon les dernières prévisions macroéconomiques du FMI, le PIB marocain devrait se contracter de 7,0 % en 2020, avant de rebondir de +4,9 % en 2021. Il s'agit d'une forte révision à la baisse : l'institution de Bretton Woods tablait sur une diminution du PIB contenue à 3,7 % en juin pour l'année 2020. Le FMI prévoit par ailleurs une aggravation du déficit courant à -7,3 % et une faible inflation de 0,2 %. A l'exception de l'Egypte, qui enregistra un taux de croissance positif, tous les pays d'Afrique du Nord semblent touchés de façon similaire par la crise.

Projections du FMI pour 2020	Taux de croissance	Déficit courant (% du PIB)	Inflation
Maroc	-7,0 %	7,3 %	0,2 %
Algérie	-5,5 %	10,8 %	3,5 %
Tunisie	-7,0 %	8,3 %	5,8 %
Egypte	+3,5 %	3,2 %	5,7 %

- **PLF 2021 : les grandes orientations.** Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Benchaâboun, a présenté les grandes orientations du PLF 2021 devant la Chambre des Représentants. Ainsi, l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement (Fonds d'Investissement Stratégique), qui reposera sur des fonds sectoriels spécialisés qui lui seront adossés, aura lieu dans les semaines à venir ; le programme *Intelaka* sera enrichi de nouveaux produits ; les privatisations s'élèveront à 10 Mds MAD (Marsa Maroc, Biopharma, Sonacos, la Mamounia, Energie Electrique de Tahaddart sont dans le viseur du gouvernement) ; plusieurs hausses de tarifs douaniers seront appliquées sur les segments du chocolat, des cartouches Toner ou des pneumatiques (parmi d'autres) pour protéger ou inciter à renforcer la production nationale.
- **Adoption en conseil de gouvernement du projet de loi amendant le traité de libre-échange Maroc-Turquie.** Ce projet de loi doit traduire le résultat des négociations achevées le 24 août 2020 par les deux parties, à savoir notamment l'adoption d'une liste de 1 200 produits sur lesquels seront appliqués un tarif douanier équivalent à 90 % du régime de droit commun. En d'autres termes, si un produit est taxé à 40 % au tarif de la nation la plus favorisée, alors ce même produit en provenance de Turquie sera taxé à 36 %.

INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Transports : ouverture d'une nouvelle usine Alstom à Fès.** La deuxième usine d'Alstom Cabliance (filiale spécialisée dans le câblage) au Maroc a été inaugurée le 14 octobre par le ministre de l'industrie, M.H. Elalamy, dans la zone industrielle de l'ex-Cotef (ancien fleuron du textile). Cet investissement de 40 M MAD devrait pouvoir générer plus de 300 emplois d'ici 2023.
- **Tramway de Casablanca : Alstom fournira le matériel roulant pour les futures lignes 3 et 4 du tramway.** La SDL Casa-Transports vient de trancher en attribuant ce marché portant sur 88 rames au groupe français, qui avait déjà équipé les lignes 1 et 2. Les deux nouvelles lignes devraient entrer en service fin 2023. La livraison des rames est prévue entre 2022 et 2023.
- **Industrie : lancement d'une ligne de financement espagnole.** L'association sectorielle Sercobe (entité à but non lucratif en étroite collaboration avec les autorités espagnoles du commerce, de l'industrie et de l'économie) ouvre une ligne de financement à conditions préférentielles destinée aux sociétés établies au Maroc pour la réalisation

de projets industriels et d'infrastructures (publics ou privés). Ce financement est destiné à couvrir des montants à partir de 20 M EUR de biens et de services d'origine espagnole.

- **Hydrogène : vers une première usine d'hydrogène vert d'ici 2025.** L'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen) planche sur le développement d'une centrale hybride photovoltaïque/éolienne destinée à alimenter une usine d'hydrogène vert d'une capacité d'environ 100 MW. L'adjudicataire du marché devra être annoncé en 2022 pour une mise en service du site entre 2024 et 2025. Ce mégaprojet s'inscrit dans le cadre de la coopération maroco-allemande relative au projet *Power-to-X* et sera cofinancé par la Banque Allemande de Développement.

SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Santé : les recommandations de l'OCDE.** Selon la dernière étude de l'OCDE intitulée « [Mobilisation des recettes fiscales pour le financement de la santé au Maroc](#) », les ressources allouées au secteur de la santé marocain sont faibles. En 2017, les dépenses totales de santé représentaient 5,2 % du PIB, un niveau inférieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (5,6 %) ou supérieure (6,7 %), ou encore à la Tunisie (6,9 %). Les dépenses publiques de santé, en pourcentage du budget général de l'Etat, bien que croissantes, demeurent faibles (5,6 % du total du budget) au regard de la norme de l'OMS (12 %) ou des voisins du Royaume (10,7 % en Algérie, 13,6 % en Tunisie). Selon le même rapport, le Maroc devrait augmenter le niveau des dépenses de santé de manière à atteindre 8,2 % du PIB pour se rapprocher des cibles des Objectifs du Développement durable à l'horizon 2030.
- **Premier groupe de touristes à Marrakech : l'amorçage d'une reprise.** Le premier groupe de touristes internationaux (français) est arrivé le 11 octobre à Marrakech. Cette arrivée coïncide avec la réouverture progressive des grands établissements hôteliers et avec le début de la saison touristique d'hiver.

AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ENGRAIS PHOSPHATÉS

- **Stress hydrique : menace sur l'agriculture marocaine.** Selon le dernier rapport du *World Resources Institute*, le Maroc occupe le 23^e rang des pays les plus menacés par les pénuries d'eau, disposant désormais de 500m³/habitant/an de ressources en eau (contre 2 500 en 1960). La consommation des Marocains dépasserait structurellement la quantité d'eau disponible. Au secteur agricole hydrique et à la consommation des ménages et des entreprises excessives s'ajoutent l'absence de stations de traitement des eaux usées dans les infrastructures touristiques, la mauvaise répartition de l'eau ou encore le manque d'entretien des systèmes de distribution.

AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **BEI : vers un nouveau prêt de 82 M EUR à la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM).** Selon la presse marocaine, la Banque Européenne d'Investissement serait sur le point d'accorder un nouveau prêt de 82 M EUR à ADM, destiné à accélérer sa transformation digitale (système de télépéage, suivi/gestion du trafic en temps réel, amélioration des systèmes de paiement etc...).

TABLEAUX STATISTIQUES

Taux de change

	23/10/2020		16/10/2020		23/09/2020		23/10/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
MAD	10,85	9,16	10,80	9,20	10,78	9,28	10,70	9,61

Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	22/10/2020	16/10/2020	23/09/2020	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
Valeur	10 374,82	10 323,93	10 102,65	12 171,90